

# LA GOUVERNANCE DE L'EAU

## C'EST QUOI ?



# LA GOUVERNANCE

- Glissement progressif du gouvernement par l'État vers une ouverture à la société civile.
- Pose la question du type d'acteurs impliqués dans la prise de décision.
- Censé intégrer les « parties prenantes » dans une logique de démocratie participative.
- Censé rendre l'action publique plus efficace, plus légitime.

**Critiques :**

- passage de la politique à de la simple gestion ?
- intérêt de chacun VS intérêt de tous ?
- résilience face aux crises ?

→ **Lien(s) entre émergence des préoccupations environnementales et évolution vers la gouvernance ?**



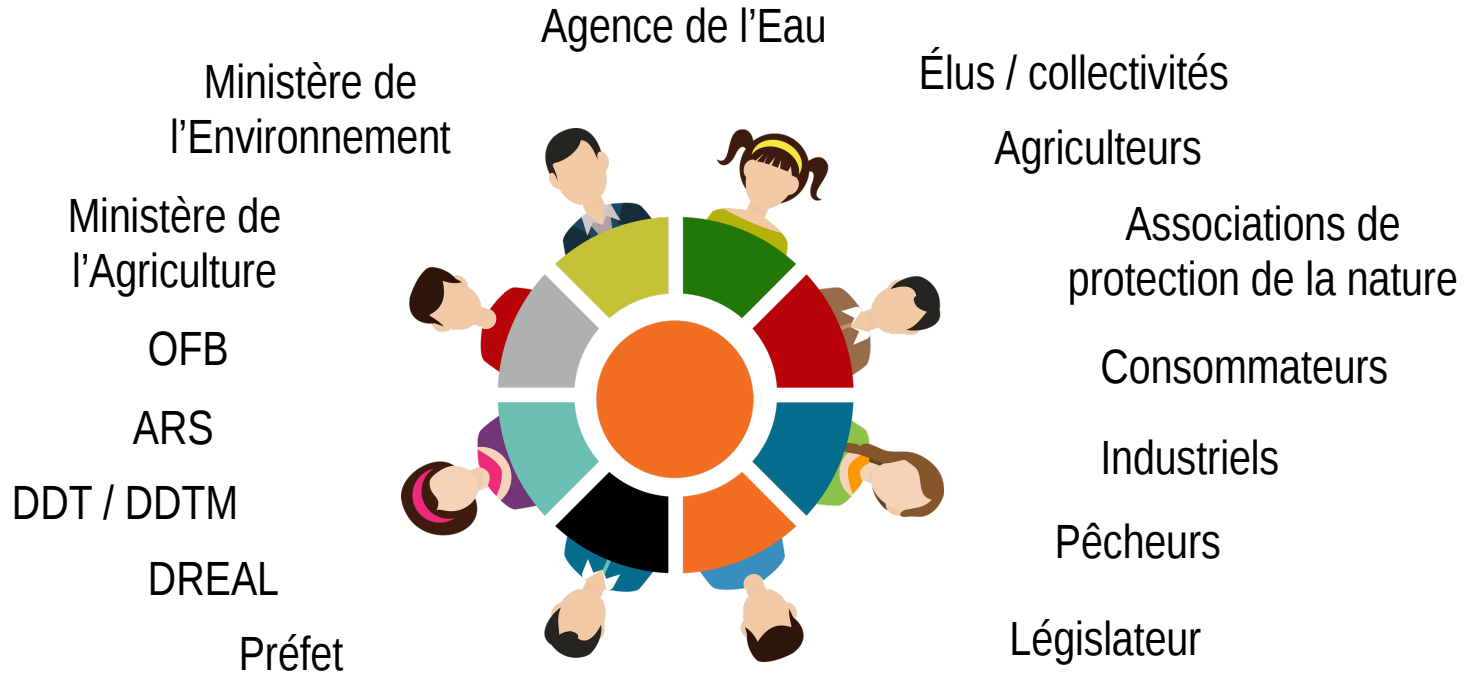
# LA GOUVERNANCE DE L'EAU

= Partage de la prise de décision entre les différents acteurs de l'eau que sont notamment les usagers ou les gestionnaires.

- 4 niveaux de participation :**
- Information
  - Consultation
  - Concertation
  - Coopération



# LES ACTEURS



→ Une multitude d'acteurs avec des besoins et des positionnements parfois très divergents...

# COMMENT CELA S'ORGANISE ? (1/2)

## Instances officielles de démocratie participative :

- **Comité National de l'Eau** : consulté sur les grandes orientations de la politique de l'eau ; sur les projets d'aménagement et de répartition des eaux à caractère national ou régional ; sur l'élaboration de la législation ou de réglementation en matière d'eau.
- **Comité de Bassin** : organise la concertation entre les acteurs de l'eau ; définit les grandes orientations pour l'eau à l'échelle du bassin.
- **Commission Locale de l'Eau** : chargée d'élaborer, de réviser et de suivre le projet de SAGE ; doit permettre une gestion collective de l'eau sur un territoire.

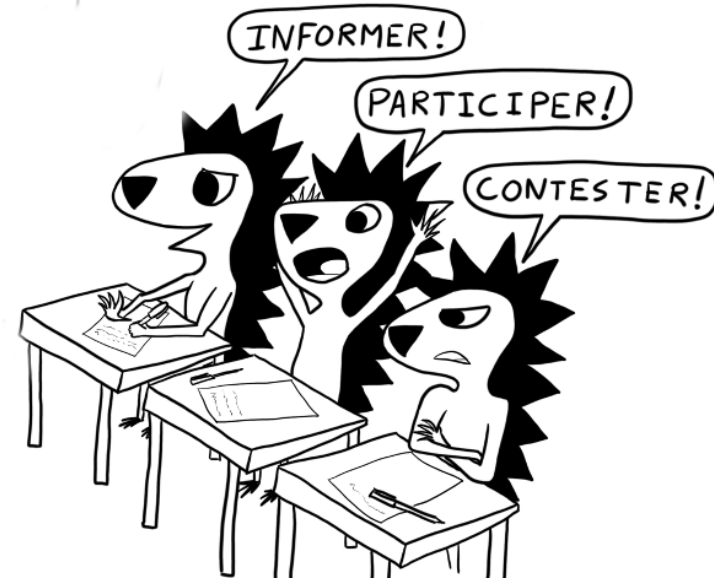


## COMMENT CELA S'ORGANISE ? (2/2)

Mais la gouvernance de l'eau ne se résume pas aux instances de démocratie participative !

### Autres outils pour participer à la gouvernance :

- Politiques
- Médiatiques
- Juridiques



# TABLE RONDE

## Les intervenants :

- Chantal GRAILLE, chef du service planification à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Stéphane ROUMEAU, directeur de l'EPTB du bassin de Thau
- Simon POPY, président de FNE LR, membre de la CLE du SAGE de l'Hérault
- Jacques PULOU, représentant de FNE au Comité de Bassin Rhône-Méditerranée et pilote politique du réseau Eau de FNE AURA



# TABLE RONDE

## Les questions :

- Quelle est la place des associations dans ces instances, du national au local ?
- Comment sont équilibrés les rapports de force avec les autres acteurs ?
- Les associations de protection de la nature : caution ou contre-pouvoir ? Utilité et limites de la participation.
- Quelles sont les menaces actuelles qui pèsent sur la démocratie de l'eau ?

